

## Quatre enjeux symboliques forts

- **Le rapport à l'Histoire**

Le rapport à l'Histoire, c'est-à-dire à la vérité, a-t-il encore un sens ? Ou bien doit-on accepter le prisme rétrospectif et idéologique des esprits qui entendent «déconstruire» le passé, surtout celui des pays occidentaux et plus encore celui des pays qui ont un empire colonial à se reprocher ? C'est tout l'enjeu des démarches «mémorielles» qui se multiplient ; et c'est sans doute le piège que n'a pas réussi à éviter la commission Duclert.

- **Le maintien de la paix**

L'ambition du maintien de la paix par la seule voie multilatérale, onusienne ou autre, n'est-il pas devenu l'excuse absolutoire de ceux qui veulent «garder les mains blanches», mais qui, en réalité, «n'ont pas de mains» ? C'est d'ailleurs le seul cadre, tant conceptuel que pratique, de la politique extérieure de l'Union européenne. Pourtant, l'exemple rwandais n'est guère probant, il s'en faut de beaucoup. Mais qui en a vraiment tiré les leçons ?

- **La place de la France**

La France a-t-elle encore une place à part dans le monde ? La plupart de nos partenaires, et d'abord nos partenaires européens, la lui dénie en pratique et veulent cantonner notre pays à n'être qu'un parmi les autres. Nos dirigeants, eux, se sont enfermés dans une contradiction dont notre politique africaine est l'illustration lancinante. D'un côté, par «esprit européen» de principe, mais aussi parce que nos outils régaliens sont en voie de paupérisation accentuée, ils s'affichent comme des hérauts de la coopération européenne et du multilatéralisme ; de l'autre, cependant, ils continuent d'affirmer notre présence, y compris militaire, dans le monde. Le prix à payer est parfois lourd sur le plan politique.

- **L'action politique**

Enfin, si l'on regarde les choses de plus haut, la question se pose de savoir si l'action politique, au sens noble du terme, est encore possible. Avec l'inscription du «principe de précaution» dans notre ordre constitutionnel, avec la répugnance croissante de nos dirigeants à prendre des risques et leur propension à s'abriter systématiquement derrière d'autres instances qui, elles, n'ont pas de mandat politique – experts d'un côté, organes supranationaux de l'autre –, avec la prévalence de l'humanitaire et de la «nature» comme horizons indépassables, la réponse ne serait-elle pas désormais négative ? L'idéal de l'action politique, ce qui fait l'honneur et la noblesse du gouvernant, et dont la prise de risque est le corollaire nécessaire.